

## FICHE TECHNIQUE : ENREGISTREMENT, RENOUVELLEMENT ET TRANSFERT DE NOMS DE DOMAINE

### 1 DEFINITIONS

1.1 Dans la présente Fiche Technique, les termes et expressions suivantes auront le sens défini ci-dessous (ces définitions étant applicables tant au pluriel qu'au singulier des termes concernés):

**Registraire** un prestataire de services d'enregistrement de noms de domaine tel que CORE ou ICANN.

**Services de NDD** l'enregistrement, le renouvellement, l'administration ou le transfert d'un nom de domaine.

1.2 Les autres termes et expressions en majuscule dans la présente Fiche Technique ont le sens défini dans les conditions générales de services de EasyGiga (CGS).

### 2 CHAMP D'APPLICATION

2.1 La présente Fiche Technique spécifie les termes et conditions selon lesquels EasyGiga fournit des Services de NDD.

2.2 La Fiche Technique fait partie intégrante du Contrat. Les CGS s'appliquent pour toute question que la présente Fiche Technique ne traite pas spécifiquement.

### 3 SERVICE DE NDD

3.1 EasyGiga enregistre, administre, renouvelle et assiste à transférer les noms de domaine sur instruction du Client.

3.2 EasyGiga traite les instructions de ses Clients dans l'ordre où elles sont reçues (*first come, first served*).

3.3 Le Client comprend que les noms de domaine sont administrés par les Registraires, auprès desquels EasyGiga représente le Client. En tant qu'intermédiaire, EasyGiga ne peut être tenu responsable des dommages occasionnés au Client par la décision d'un Registraire.

3.4 La revente des Services de NDD à des tiers est interdite, sous réserve de l'accord préalable et écrit de EasyGiga.

### 4 ENREGISTREMENT

4.1 Le Client comprend et accepte que l'enregistrement d'un nom de domaine auprès d'un Registraire ne lui confère pas la propriété du nom de domaine, mais uniquement un droit d'usage pour 1 an.

4.2 Le Prix de l'enregistrement d'un nom de domaine est indiqué lors de la commande. Sauf indication contraire, Il ne peut être remboursé pour aucune raison.

4.3 EasyGiga exécute l'instruction d'enregistrer un nom de domaine dès réception du Prix. Le paiement via Paypal est généralement le plus rapide.

4.4 EasyGiga ne donne aucune garantie quant à la disponibilité d'un nom de domaine, même s'il apparaît comme disponible sur le Site. EasyGiga ne peut être tenu responsable si, entre le moment de l'instruction à EasyGiga et son traitement, un tiers réserve et obtient l'usage sur le nom de domaine souhaité. Dans ce cas, le Prix est restitué au Client.

### 5 ADMINISTRATION

5.1 Le droit d'usage d'un nom de domaine appartient au Client qui le commande.

5.2 Les informations concernant le Client titulaire peuvent être modifiées directement depuis la Plateforme d'Administration ou sur demande e-mail du Client.

### 6 GARANTIE - RESPECT DES NORMES APPLICABLES

6.1 En instruisant EasyGiga pour obtenir le Service de NDD, le Client garantit qu'il est titulaire des droits, notamment de propriété intellectuelle, nécessaires pour obtenir ce Service de NDD. Il s'engage à indemniser EasyGiga pour tout dommage subi du fait ou en relation avec des prétentions de tiers en lien avec la prestation d'un Service de NDD.

6.2 Dans l'enregistrement de noms de domaine, le Client respecte toutes les normes applicables. En particulier, il se soumet à l'Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy (UDRP) de l'ICANN qui règle la procédure en cas de litige relatif à l'enregistrement et l'usage d'un nom de domaine.

### 7 CONFIDENTIALITE

7.1 Le Client est informé que dans le cadre de la prestation de certains Services de NDD, les données suivantes (y compris des données personnelles) du Client doivent être publiées sur internet, notamment:

(a) Nom du détenteur du nom de domaine ;

(b) Adresse complète du détenteur, avec adresse e-mail ;

(c) Si le détenteur est une personne morale, les noms des personnes physiques habilitées à la représenter ;

(d) Adresse complète avec adresse e-mail pour les questions techniques ;

(e) Données d'enregistrement du nom de domaine et la dernière modification de l'enregistrement ; et

(f) Adresse IP du serveur DNS.

7.2 Sauf demande contraire, EasyGiga représente le Client auprès du Registraire et se substitue au Client comme détenteur d'un nom de domaine. Ce dernier reste cependant seul titulaire de tous les droits et obligations relatives au nom de domaine concerné, y compris en cas de litige.

## **8 TRANSFERT VERS OU DEPUIS UN AUTRE REGISTRAIRE**

8.1 A bien plaisir, EasyGiga assiste gratuitement le Client dans le processus de transfert d'un nom de domaine vers ou depuis un Registraire, sans donner aucune garantie quant au succès du transfert. EasyGiga ne peut être tenu pour responsable des dommages subis par le Client en cas de non-transfert d'un nom de domaine.

8.2 Les transferts de nom de domaine doivent être entamés 30 jours au moins avant la date d'expiration. En outre, le Client comprend que seule la personne nommée comme contact administratif pour le nom de domaine peut valider le transfert.

8.3 EasyGiga exécute les injonctions ou les jugements exécutoires d'un tribunal ou d'une commission arbitrale.

## **9 RENOUELEMENT - RESILIATION**

9.1 L'enregistrement d'un nom de domaine est valable pour 12 mois.

9.2 Le Client doit renouveler son nom de domaine, en payant le Prix de renouvellement, ou le résilier par écrit (courrier ou e-mail) au moins 30 jours avant son expiration. Sans résiliation, le Prix pour 1 an supplémentaire est dû. A titre de rappel, EasyGiga peut envoyer un e-mail avertissant le Client de l'expiration prochaine de son nom de domaine. Le Prix du renouvellement ainsi que la date d'expiration sont indiqués dans l'e-mail de rappel. EasyGiga exécute l'instruction de renouveler un nom de domaine dès réception du Prix. Le paiement via Paypal est généralement le plus rapide.

9.3 En l'absence de renouvellement, les noms de domaine sont automatiquement suspendus par les Registraires à leur expiration. EasyGiga n'assumera aucune responsabilité liée à la suspension du nom de domaine en cas de défaut de paiement du Prix de renouvellement.

9.4 La réactivation d'un nom de domaine suspendu est possible dans les délais et selon les conditions fixés par le Registraire concerné. Des frais supplémentaires de CHF 150 seront facturés.

9.5 A défaut d'une opposition écrite (courrier ou e-mail) du Client, EasyGiga pourra garder un nom de domaine suspendu ou résilié pour y afficher de la publicité (*domain parking*) ou en vue d'une éventuelle revente.

Mise à jour du 20 mai 2015.

Le présent document est protégé par le droit d'auteur. Toute reproduction, diffusion ou autre utilisation, sous une forme modifiée ou non, est interdite, sauf à obtenir l'accord préalable écrit de l'auteur. Les utilisations non autorisées seront poursuivies.